



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 juin 2026

#### Délibération n° DEL 2026 0110

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
16/06/2026

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

#### Ont donné procuration :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Roland LONJON à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Delphine DUNIS Affaires Scolaires

<b>Objet</b> :	Affaires Scolaires : subventions aux associations
----------------	---

Rapporteur : Marlène LASHERME

Au titre des Affaires Scolaires, il vous est proposé d'attribuer, pour l'année 2026, les subventions aux associations conformément au tableau annexé à la présente.

Ces subventions de fonctionnement, d'un montant total de 7 400 €, seront prélevées sur les crédits inscrits sous l'imputation Chapitre 65 - Sous fonction 288 - Article 65748 qui permet d'assurer le règlement.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026  
Délibération n° DEL\_2026\_0110 du mercredi 10 juin 2026

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Scolaires - Jeunesse du 27/05/2026

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le montant des subventions pour l'année 2026 pour un montant total de 7 400 € à attribuer selon le tableau annexé à la présente.
- DÉCIDE que la dépense soit prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation :  
Nature : 65748 – Chapitre : 65 – Sous fonction : 288.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 juin 2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LASHERME Marlène,  
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin  
2026